

Monsieur Edouard PHILIPPE
Premier Ministre
57, Rue de Varenne
75007 Paris

Paris, le 27 mars 2020

N/Réf : MM / JMV / COVID-19

Monsieur le Premier Ministre,

Depuis le dimanche 15 mars, dans la crise sanitaire sans précédent que traverse notre pays l'agriculture est en première ligne pour maintenir et sécuriser l'approvisionnement alimentaire des Français. Toutes les filières sont sollicitées... sauf une : la filière horticole ! Les Professionnels du végétal, qui produisent, des arbres, des plantes, des fleurs, ceux qui les commercialisent - les jardinerie, les grossistes, les libres-services agricole et les fleuristes - se trouvent empêchés d'assurer leur activité, ceux qui les utilisent, les paysagistes, ont leurs chantiers bloqués, et tout cela au pire moment de l'année, le printemps.

Nous ne voulons pas être une filière sacrifiée. Elle nous semble essentielle pour la biodiversité, la lutte contre le réchauffement climatique, la santé des personnes, le bien-être, le mieux vivre ensemble, y compris dans les grandes métropoles.

Aujourd'hui tous nos efforts sont réduits à néant. Notre filière est percutée de plein fouet par cette crise et les conséquences sont dramatiques compte tenu de trois éléments amplificateurs :

- la saisonnalité de nos ventes : les ventes sont concentrées sur 3 mois (mars, avril, mai) ;
- le faible pourcentage de produits écoulés par internet (1%) ou en GSA (15%)
- le caractère périssable de nos produits.

La situation de nombreuses entreprises est alarmante à très court terme. Les risques de cessation de paiement et de faillite se feront ressentir très rapidement pour les entreprises les plus fragiles, toute l'économie de la filière s'en trouve gravement perturbée. Ces deux mois - entre mi-mars et mi-mai - représentent pour les producteurs et les distributeurs spécialisés plus de 50% du chiffre d'affaires annuel des entreprises de la filière. Cette saison est aussi le moment crucial de la reprise d'activités des entreprises du paysage.

Votre gouvernement a déjà annoncé de nombreuses mesures : report des échéances de charges sociales et fiscales, prêts de trésorerie garantis par l'Etat, recours au chômage partiel élargi, fonds de solidarité des TPE et des indépendants, absence de pénalités pour retard dans les marchés publics.

Toutes ces mesures ne suffiront pas à sauver notre filière !

Il est une question d'importance que l'on retrouve à chacun des maillons de la filière : les végétaux sont une denrée périssable ! La fermeture administrative des points de vente (à l'exception des grandes surfaces alimentaires), l'arrêt des chantiers obligent à la destruction des végétaux destinés à la vente au printemps, à la plantation sur les chantiers, et tout particulièrement ceux qui sont en production et qui ne pourront être vendus. Cette perte nette remet en cause la viabilité des exploitations horticolas et la capacité de reprise rapide de la filière lorsque ce sera possible.

Lors de sa dernière rencontre avec ses homologues européens, le Ministre de l'agriculture et de l'alimentation a fait valoir la situation extrêmement alarmante de la filière horticole et il a été suivi par ses collègues de plusieurs autres pays pour qui l'horticulture est un secteur de poids.

L'Europe et la France doivent apporter des réponses à la hauteur des impacts économiques et sociaux de nos entreprises. Les entreprises du végétal subissent une triple peine :

- la destruction de leurs stocks de végétaux périssables
- la perte du chiffre d'affaires avec des trésoreries très tendues. Ainsi, les estimations en perte de chiffres d'affaires sur la semaine 12 sont de – 86% par rapport à la même période l'an dernier¹.)
- la crainte pour les exploitations horticolas de ne pas pouvoir mettre en production pour l'année prochaine par manque de moyens car les mises en culture doivent se faire maintenant pour la prochaine saison.

Le Président de la République avait reconnu aux filières dans son discours de Rungis du 9 octobre 2018, le rôle irremplaçable des interprofessions. Fort de la légitimité des 53.000 ressortissants de VAL'HOR qui ont en partage, la production, la distribution, la commercialisation et l'utilisation du végétal d'ornement, nous vous savons gré de bien vouloir prendre en compte nos doléances et nos demandes.

¹ Enquête réalisée par VAL'HOR auprès de ses ressortissants dimanche 22 et lundi 23 mars – synthèse annexée

Au nom des entreprises de la filière, je sollicite votre plus grande attention pour élaborer un plan de soutien massif à la filière - national et/ou européen - si l'on ne veut pas voir sacrifiée ses entreprises.

Ce plan doit répondre à ces difficultés : la mobilisation des mesures transversales décidées par le gouvernement et la création de mesures spécifiques, notamment compenser les pertes liées aux destructions de stocks. Il est essentiel que Monsieur le Ministre de l'agriculture puisse obtenir de la Commission européenne cette mesure de soutien financier aux exploitations horticoles et aux entreprises.

Nous insistons également sur la nécessité de sécuriser les trésoreries à très court terme pour permettre aux entreprises de tenir jusqu'à la mise en place d'un plan de relance du marché du végétal que nous vous proposons de construire et de soutenir ensemble.

Comme vous le voyez, la filière du végétal est mobilisée pour contribuer à l'effort demandé à toute la Nation.

Convaincus que vous saurez reconnaître la légitimité et le bien-fondé de nos demandes, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre haute considération.

Le Président de VAL'HOR



Mikaël Mercier